

Paris, 8 février 2024

Caisse Française de Financement Local a décidé d'émettre des Obligations Foncières en date du 12 février 2024, pour un montant de 100.000.000 Euros à taux fixe, à échéance le 28 juin 2038 assimilables dès la cotation et formant une souche unique avec la tranche déjà existante de 500.000.000 Euros émise le 28 juin 2018, la tranche déjà existante de 150.000.000 Euros émise le 1^{er} février 2021 et la tranche déjà existante de 150.000.000 émise le 14 mai 2019.

Le Prospectus de Base en date du 12 juin 2023 et le supplément en date du 22 septembre 2023 relatif au Programme d'émission d'obligations (Euro Medium Term Note Programme) approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site de l'émetteur (www.caissefrancaisedefinancementlocal.fr), à l'adresse de son siège social : 112-114, avenue Emile Zola, 75015 Paris, France, et auprès de l'agent payeur désigné dans le Prospectus de Base.

Les Final Terms relatifs à l'émission seront déposés à l'AMF (www.amf-france.org) et seront disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), à l'adresse du siège social de l'émetteur et auprès de l'agent payeur.
